

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur

Seize ANNEE, No. 277.

OTTAWA, JEUDI, 15 MARS 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS

LE CANADA

fondateur en 1879

Prix de l'abonnement

Un an, pour la ville, \$4.00
Un an, en dehors de la ville, 5.00

Un an, pour l'étranger, 10.00

Un an, pour l'étranger, 12.00

Un an, pour l'étranger, 15.00

Un an, pour l'étranger, 18.00

Un an, pour l'étranger, 20.00

Un an, pour l'étranger, 22.00

Un an, pour l'étranger, 24.00

Un an, pour l'étranger, 26.00

Un an, pour l'étranger, 28.00

Un an, pour l'étranger, 30.00

Un an, pour l'étranger, 32.00

Un an, pour l'étranger, 34.00

Un an, pour l'étranger, 36.00

Un an, pour l'étranger, 38.00

Un an, pour l'étranger, 40.00

Un an, pour l'étranger, 42.00

Un an, pour l'étranger, 44.00

Un an, pour l'étranger, 46.00

Un an, pour l'étranger, 48.00

Un an, pour l'étranger, 50.00

Un an, pour l'étranger, 52.00

Un an, pour l'étranger, 54.00

Un an, pour l'étranger, 56.00

Un an, pour l'étranger, 58.00

Un an, pour l'étranger, 60.00

Un an, pour l'étranger, 62.00

Un an, pour l'étranger, 64.00

Un an, pour l'étranger, 66.00

Un an, pour l'étranger, 68.00

Un an, pour l'étranger, 70.00

Un an, pour l'étranger, 72.00

Un an, pour l'étranger, 74.00

Un an, pour l'étranger, 76.00

Un an, pour l'étranger, 78.00

Un an, pour l'étranger, 80.00

Un an, pour l'étranger, 82.00

Un an, pour l'étranger, 84.00

Un an, pour l'étranger, 86.00

Un an, pour l'étranger, 88.00

Un an, pour l'étranger, 90.00

Un an, pour l'étranger, 92.00

Un an, pour l'étranger, 94.00

Un an, pour l'étranger, 96.00

Un an, pour l'étranger, 98.00

Un an, pour l'étranger, 100.00

Un an, pour l'étranger, 102.00

Un an, pour l'étranger, 104.00

Un an, pour l'étranger, 106.00

Un an, pour l'étranger, 108.00

Un an, pour l'étranger, 110.00

Un an, pour l'étranger, 112.00

Un an, pour l'étranger, 114.00

Un an, pour l'étranger, 116.00

Un an, pour l'étranger, 118.00

Un an, pour l'étranger, 120.00

être pris avec les Etats-Unis afin d'obtenir avec ce pays une réciprocité entière et sans restriction.

On annonce de divers côtés que les femmes se disposent à prendre une part active à la prochaine campagne pour l'élection du président des Etats-Unis.

Il se forme même actuellement dans ce but, à Greensburg (Pennsylvanie) un club de jeunes femmes démocrates auquel on a déjà donné le nom de Franco-Cleveland. Plusieurs jeunes filles de la meilleure société de la localité en feront partie. Chacune d'elles portera un élégant uniforme. Les insignes du club sont un ruban de soie blanche sur lequel sera imprimé le portrait de Mrs Cleveland. Les jeunes femmes faisant partie du club, auront chacune une torche, spécialement fabriquée pour elles, et prendront part à toutes les démonstrations politiques et retraites aux flambeaux, qui auront lieu, comme d'habitude, dans la ville, pendant la campagne électorale. Elles se sont assurées pour cela les services d'un professeur de gymnastique, qui doit les exercer à marcher en ligne, à porter la torche, etc.

L'exemple des jeunes femmes de Greensburg sera, dit-on, suivi par les jeunes femmes de plusieurs autres villes, non seulement en Pennsylvanie, mais aussi dans d'autres Etats.

UN PEU PRÉTENTIEUX

"L'Interprète" dans sa colonne et demie du 9, nous accuse d'insulter les gens qui se respectent et naturellement M. Evanturel est du nombre. Voici ce qu'il dit :

Après M. Blake, M. Laurier, vient MM. Evanturel, etc., etc.

Après M. Laurier, vient M. Evanturel, voilà du nouveau. D'abord nous devons nous déclarer incapables de faire un saut pareil : tomber de M. Laurier à M. Evanturel, c'est une chute à se tuer, et que nous avons toujours eu soin d'éviter. Quand nous avons parlé de M. Laurier, nous l'avons toujours fait avec le plus grand respect et voici ce que nous disions de lui le 25 février dernier :

L'honorable M. Laurier, chef de l'opposition, a répondu, et nous sommes heureux de pouvoir le féliciter sur la manière dont il s'est acquitté de sa tâche. M. Laurier n'a aucunement fait regretter l'absence de M. Blake. Il a tout aussi bien parlé que l'eût fait ce dernier.

Nous lui offrons très volontiers ce témoignage, sans partager son pessimisme sur la situation du pays.

S'il faut en venir maintenant à M. Evanturel, nous lui avons demandé d'accomplir les promesses faites à ses électeurs; nous lui avons demandé d'obtenir de M. Mowat une subvention pour le chemin de Prescott et Vaudreuil, et nous croyons lui avoir demandé aussi, de ne pas s'incliner trop profondément devant M. Mowat; c'était là seulement un conseil d'ami, en passant, car nous connaissons parfaitement les dispositions de M. Mowat à l'égard des canadiens-français.

Vous n'avez pas raison de vous plaindre, M. le député, nous n'exigeons rien de trop, de vous, vous avez extorqué un mandat en faisant des promesses que nous vous demandons maintenant d'accomplir, vous voyant incapable d'arriver, vous sentez le terrain glisser sous vos pieds et vous essayez à vous cramponner en criant à l'insulte. Mais ce petit jeu là ne prend pas. Si M. Mowat vous a joué, tant pis pour vous.

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR DE QUEBEC

Sous le titre de "Un homme d'Etat sage et inspiré," nous lisons dans l'un des derniers numéros du "Monde", de Paris :

Il y a quelque temps, l'honorable M.A.R. Angers était appelé à succéder comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec, à l'hon. M. Masson, démissionnaire. Les directeurs de l'Université s'empressèrent d'offrir, dans une manifestation solennelle, au nouveau dignitaire—le plus haut représentant de l'autorité civile en cette province—l'expression de leur joie et l'hommage respectueux des professeurs et des élèves de notre grande institution nationale.

Son Excellence accueilli avec une bienveillance marquée des félicitations qui lui étaient offertes. Dans sa réponse à l'adresse de l'Université, il parla en termes élevés et chrétiens des services rendus par elle et par le clergé à la noble cause de l'enseignement.

Quoi de plus beau dans un pays que le spectacle de l'autorité civile s'inclinant reconnaissante, devant la mission éducative et civilisatrice de l'Eglise! C'est ce spectacle que nous a été donné de

voir et d'admirer dans la manifestation universelle d'un jour par nous.

Après avoir proclamé l'Université Laval "la gloire des œuvres du séminaire de Québec et l'orgueil de notre pays," Son Excellence le lieutenant-gouverneur ajouta : "La foi que j'ai dans votre sacerdoce enseignant, l'histoire d'un passé par moments difficile, mais toujours noble, m'apprennent que notre jeunesse ne peut être mieux formée que par les soins vigilants et sous la direction saine et éclairée d'un clergé dont la grande sollicitude est de la préparer à l'accomplissement de ses devoirs envers Dieu et la patrie."

Tant que nos hommes d'Etat sauront tenir ce langage, la religion planera libre et heureuse, sur les seules hauteurs où Dieu l'a placée, et l'on verra la société civile, recevant d'en haut la lumière qui guide les nations, marcher dans les voies de l'honneur, prospérer dans la justice et la paix.

CONSEIL DU COMTE D'OTTAWA

SEANCE DU 14 MARS

A deux heures, l'assemblée s'ouvrit. Son Honneur le préfet donna lecture d'un télégramme de Nicholas Chéné, maire de St André Aveil, demandant que la séance du conseil soit ajournée à 9 heures de l'avant-midi, demain, afin de permettre aux maires du comté qui sont arrivés à Papineauville, attendant le départ des trains qui sont bloqués sur la ligne de l'Ontario, de prendre part aux délibérations du conseil.

Il est proposé par le conseiller B. Sage, secondé par le conseiller P. Moore, que l'assemblée s'ajourne à demain. Cette motion est rejetée à l'unanimité de la séance.

Après l'adoption des minutes, il est proposé par les conseillers Fortin et Sylvain, secondé par les conseillers Wright et Jowsey que M. N. E. Cormier soit réélu préfet pour l'année courante. Adopté.

M. le conseiller Sylvain appuie sa motion en faisant l'éloge de la carrière de M. Cormier comme préfet. Le conseiller Beigler appuie la motion de M. Sylvain en termes élogieux à l'égard du préfet.

Le préfet M. Cormier donne quelques explications sur les propositions d'attaques directes lancées au préfet par le conseiller Cosgrove.

Il est proposé par le conseiller Beigler, secondé par le conseiller Welsh, que M. D. F. de Coll de Ironside, M. George Black de Thurso soient nommés auditeurs pour l'année courante. Adopté.

Il est proposé par le conseiller B. Sage, secondé par le conseiller Fortin, que MM. les conseillers Cosgrove et Wright soient nommés délégués du comté pour l'année courante. Adopté.

BUREAU D'ENREGISTREMENT

M. le préfet demande que le conseil s'ajourne pour trente minutes pour aller faire l'inspection du bureau d'enregistrement; cette question est remise à plus tard.

On procède ensuite à l'adoption d'un règlement au sujet de l'assainissement des membres aux séances du conseil et comment ils pourront quitter les séances du conseil.

M. le conseiller Cosgrove propose, secondé par le conseiller Laframboise, qu'un comité composé des conseillers Sylvain, Edwards et Welsh soit nommé pour baser un règlement à cet effet.

Plusieurs conseillers s'opposent à la formation de ce comité. La motion est retirée et cet item est laissé sur la table jusqu'à la prochaine assemblée du conseil.

M. le conseiller Sylvain se fait l'interprète de la population de la Pointe à Gatineau, Ange Gardien, Templeton, Parkington et les autres contrées bas du comté en demandant que le conseil du comté vote un bonus pour aider à construire un pont sur la rivière de la Gatineau avec l'aide de la cité de Hull, du gouvernement de Québec et des municipalités intéressées.

M. Sylvain donne lecture d'une lettre de M. Rochon M.P.P. maire de Hull, promettant le concours de la cité de Hull, et s'engageant à faire tout en son pouvoir pour obtenir un octroi du gouvernement de Québec et des municipalités intéressées.

L'amendement est mis aux voix et a donné le résultat suivant :

Pour l'amendement : les conseillers Mayor, O'Hara, Moore, Simons, Jowsey, McLaurin, Heney, Welsh, Sylvain, Moore, Reighier, Laframboise, Sage et Cosgrove—14.

Contre : les conseillers Bailher, Chéné, Fortin, Thibodeau, Thomas et Joubert—5.

La motion principale est rejetée sur la même division.

(A continuer)

COURRIER DE HULL.

Tous les membres du conseil présents ont assisté aux débats parlementaires hier soir, accompagnés par le préfet M. A. Wright, M. P., pour le comté d'Ottawa, à reçu avec sa courtoisie reconnue chez lui les conseillers et les a fait visiter la bibliothèque et autres centres d'attraction de la chambre des communes.

Que ce conseil, afin d'encourager cette entreprise d'une manière satisfaisante, considère favorablement la nécessité de voter un octroi de \$4000 à ces fins, pourvu que les conditions suivantes soient remplies.—Savoir : que la cité de Hull contribue pour cette entreprise la somme de \$6000 que les municipalités directement intéressées votent chacune un montant proportionné aux profits qu'ils en retirent et jugé satisfaisant par le dit comité; pourvu aussi que le gouvernement de Québec, accorde par l'entremise du député local un octroi suffisant pour assurer la completion du dit pont, prenant en considération le montant que le gouvernement de Québec tient en disponibilité pour encourager la construction des ponts en fer.

Le conseiller Fortin, propose en amendement, secondé par le conseiller Laframboise, que le nombre de maires présents qui représentent le comté d'Ottawa aujourd'hui, n'est pas assez considérable pour pouvoir voter aucune somme d'argent dans la question du pont de la Gatineau, et que cette question soit renvoyée à la prochaine séance pour reconsidération.

La motion principale est retirée, et sera prise du nouveau en considération à une assemblée générale.

L'aviséur légal du comté, M. J. M. McDougall, fait son rapport concernant la collection des taxes et arrangés d'impôt au conseil du comté par le township de Low.

L'aviséur légal donne son opinion au conseil au sujet de procès pour le cours d'eau entre Templeton et la Pointe à Gatineau. Le cours siégeant le 20 avril, il lui est impossible de pouvoir donner des informations fondées avant cette date.

Le rapport du comté par le conseil au sujet de l'examen du tarif d'honoraires est soumis au conseil.

Le rapport de l'aviséur légal sur le remboursement au fond de l'indemnité seigneuriale est soumis au conseil.

L'aviséur légal dit que le moteur et le secondéur, ainsi que les conseillers qui ont voté en faveur de l'indemnité sont responsables des explications et sollicitations adressées au conseil au sujet de la question des agents qui ont été payés à diverses municipalités locales.

A six heures moins cinq minutes, il est proposé par le conseiller Fortin, secondé par le conseiller Laframboise, que le conseil s'ajourne à 7 heures.

Le préfet, M. Cormier, invite les conseillers présents à se rendre à l'hôtel Luberger pour prendre le souper.

MM. les conseillers ont profité de l'absence du préfet pour aller visiter le bureau d'enregistrement, tel que demandé par le préfet.

A l'ouverture de la séance, hier soir, avec l'assentiment du conseil, la séance fut ajournée à 9 heures, jeudi matin.

SEANCE DE CE MATIN

Le conseil adopte après discussion le tarif d'honoraires pour la vente des terres pour taxes.

M. le conseiller Bailher propose que le tarif d'honoraires soit imprimé et soit envoyé aux maires et aux secrétaires des différentes municipalités du comté.

Il est proposé par le conseiller Joubert, secondé par le conseiller Thomas que la somme de deux cents dollars soit payée par année au Dr L. Duhamel pour le local du bureau d'enregistrement, contenant un appartement et que le préfet soit autorisé à passer un bail avec le propriétaire pour un terme de deux ans à partir du 1er janvier 1888, et que la moitié soit payée à l'inspection d'un architecte compétent avant la passation du dit bail.

Proposé en amendement par le conseiller Cosgrove, secondé par le conseiller Sage, que le préfet de ce conseil soit autorisé à louer pour la somme de \$250 les deux appartements maintenant occupés par le bureau d'enregistrement, pour un terme de deux ans, avec le privilège de prolonger son bail, la moitié devant être sujette à l'inspection d'un architecte compétent.

L'amendement est mis aux voix et a donné le résultat suivant :

Pour l'amendement : les conseillers Mayor, O'Hara, Moore, Simons, Jowsey, McLaurin, Heney, Welsh, Sylvain, Moore, Reighier, Laframboise, Sage et Cosgrove—14.

Contre : les conseillers Bailher, Chéné, Fortin, Thibodeau, Thomas et Joubert—5.

La motion principale est rejetée sur la même division.

(A continuer)

COURRIER DE HULL.

Tous les membres du conseil présents ont assisté aux débats parlementaires hier soir, accompagnés par le préfet M. A. Wright, M. P., pour le comté d'Ottawa, à reçu avec sa courtoisie reconnue chez lui les conseillers et les a fait visiter la bibliothèque et autres centres d'attraction de la chambre des communes.

B. G.

Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépecer, Cabarets, Patins, Traineaux, Toboggans.

Argenteries de toutes sortes en Gros et en Détail

Choz

R. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM

Aux Hoteliers et

Détailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS :

Brandy, Bisquits, Dubouché & Co. ; en caisse & oct. (pintes et flacons).

Gin de De Kuyper en oct., caisses rouges, vertes et blanches (importation directe).

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.

Brandy de Hennessy, en caisses (pintes).

Whisky irlandais de Burs's

Whisky écossais de Stewart.

Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walker (1883) en caisses et en détail

Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Wors'

Cigares

Feuil agent pour les "Upper X" En magasin :—"My Regard" et "Peg Top"

Hieres et Porter

La plus célèbre de Bass, Doves et McCarthy. Carling's Malt and Brewing Co. Toronto Brewing & Malt Co. Bowie & Bates.

JOHN CASHY, 294 et 296, RUE D'ALHOUSIE.

MM Napoléon Bélanger & Joseph Cousineau

Desirent annoncer au public qu'ils viennent de faire l'acquisition du

SUPERBE ATELIER de PHOTOGRAPHE

MM. DORION & DELORME No 140 Rue Sparks

Nous sommes maintenant prêt à faire toutes sortes d'ouvrages dans cette ligne, tel que Photographie et peinture à l'huile, portrait agrandi, tout à des prix réduits et tous les ouvrages garantis. Nous avons aussi acheté les négatifs. Une visite est respectueusement sollicitée.

N. Bélanger & J. Cousineau No 140 Rue Sparks.

PRINTEMPS 1888.

VIENNENT D'ETRE REÇU 15 CAISSES DE CHAPEAUX

DE TOUTES SORTES. Une grande variété de couleurs et de qualité. Tout est entièrement ment nouveau. Assortiment complet d'articles pour messieurs.

100 DOZS DE CRAVATES DE FANTAISIE LE TOUT A ETRE VENDU a 25c. et 50c.

N. Faulkner & Fils 111 RUE RIDEAU

VOITURES DE PLACE DE PREMIERE CLASSE. Communication téléphonique en tout temps 266, rue Saint-Patrice, Ottawa. 1-12-83 GUSTAVE RICARD.

PROLONGEMENT DE DATE

OSCAR McDONELL, Directeur

RESUME TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après midi)

Noyade

Londres, 15.—Le vapeur de Belfast, le "Glasgow Castle" est arrivé à Drumore; le maître d'équipage et cinq matelots se sont noyés.

Accident sérieux

Berlin, 15.—On rapporte un terrible désastre à Sassin. Le pont qui traverse la rivière à cet endroit a été emporté par les glaces et 500 personnes ont été lancées à l'eau; plusieurs se sont noyées. On a retiré les corps de onze personnes.

Chute d'un pont

Londres, 15.—Par la chute d'un pont à Hobnon, Hongrie, hier, douze personnes ont été noyées.

Four étre lynchés

Paris, 15.—A Arles les Bains, hier, dix mille personnes se sont rendues à la résidence du maire et lui ont demandé de faire remettre en liberté plusieurs Italiens prisonniers afin qu'ils puissent les lyncher. La garde a eu toutes les peines à protéger les prisonniers et l'un d'eux a failli être étre. Un officier de la gendarmerie a aussi été blessé. La foule n'a pas réussi à obtenir que les prisonniers fussent livrés. Les ouvriers français employés sur les bords du Rhin ont attaqué les Italiens et en ont battu un à mort.

Incendie

Columbus, Ohio 15.—La bâtisse principale de la manufacture de voitures de Buckeye a été détruite par un incendie ce matin, pertes 150,000.

Collision

Philadelphie, 15.—On rapporte une collision à Carleton sur la ligne Wellington et Baltimore; un grand nombre de passagers ont été blessés et le conducteur a été tué.

Grande foule

Berlin, 15.—Dix mille personnes n'ont pu avoir accès dans la cathédrale mardi; des instructions avaient été données pour que la cathédrale soit tenue ouverte durant toute la nuit. Aucun arrangement n'a encore été fait quant à la visite de l'Empereur Frédéric à Wiesbaden; son rhume et mal de gorge continue à s'améliorer.

Arrivages

New-York, 15.—Les vapeurs Lybion Monarchs de Londres et Marai de Hambourg.

Un monument

Berlin, 15.—La Cologne a voté 30,000 marcs pour élever un monument à la mémoire de l'Empereur William.

Collision

Pattville, Pa., 15.—Un train de passagers sur la branche de chemin de fer de la vallée de Scherrykill a été lancé en bas d'une voie. L'ingénieur Hounes a été tué instantanément et le conducteur, un sergent et 16 passagers ont été gravement blessés. Madame Haggerty, de Philadelphie, et Mlle Shellhamer, du même endroit ont été blessées et ne pourront probablement pas survivre à leurs blessures.

A bon Marché.

Nouvelles Marchandises

—ET— DRAPS POUR COSTUMES.

Nous prétendons avoir les plus jolies pièces de Marchandises dans Ottawa.

S'il vous plaît, faites-nous une visite et vous jugerez par vous-mêmes de l'exactitude de nos avancés.

N.B.—L'établissement de Modistes par Excellence.

Dupuis & Nolin

111 RUE RIDEAU

VOITURES DE PLACE DE PREMIERE CLASSE. Communication téléphonique en tout temps 266, rue Saint-Patrice, Ottawa. 1-12-83 GUSTAVE RICARD.

PROLONGEMENT DE DATE

L'A date pour la réception des sousmissions pour les escaliers en fer pour le nouvel édifice des ministères

A OTTAWA Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministre des Travaux Publics, Ottawa, 12 mars 1888.

OSCAR McDONELL, Directeur

LE FEUILLETON

LE MARI DE MARGUERITE

BST MAINTENANT
En vente à notre bureau
—ET CHEZ—
M. GUILLAUME,
LIBRAIRE, RUE SUSSEX.

Dans la Capitale

Dîner des journalistes
Le dîner annuel des membres de la Tribune de la Presse, à la chambre des Communes aura lieu samedi, le 24 mars courant, à 7 heures à l'hôtel Russell. Les journalistes, nul doute, s'amuseront gaiement comme c'est leur habitude.

Valeurs distinguées
L'ainé des fils de lord Stanley de Preston est parti de Liverpool pour Ottawa où il sera l'hôte de son Excellence le gouverneur-général jusqu'à l'arrivée de son père qui succédera à lord Lansdowne comme gouverneur-général.

Max O'Rell à Ottawa
M. Paul Blouët, qui a publié sous le pseudonyme de Max O'Rell, plusieurs études de mœurs anglaises pleines de verve et d'intelligence qui ont été traduites dans toutes les langues d'Europe, est annoncé pour lundi soir le 19 courant. Il donnera une conférence à la salle d'Opéra. Sujet: "John Bull et Jacques Bonhomme."

Les retardés
Les voyageurs par voie de chemins de fer ont été retardés de beaucoup par la récente tempête de neige, l'une des plus fortes que nous ayons eue durant l'hiver. Sur la gare du Pacifique Canadien, la plupart des trains ont été retardés; à 5.45 hrs. après-midi, n'est entré en gare qu'à 11 hrs. hier soir et le train de Toronto dû ici à la même heure n'était pas encore arrivé à 1.30 hr. ce matin, ce train n'était pas attendu avant 3 hrs. ce matin. Le train de Winnipeg dû à 11.55 hrs. était aussi en retard de plusieurs heures.

Cour Suprême
La Cour Suprême s'est réouverte aujourd'hui pour rendre des jugements.

Fausse alarme
Vers 2.30 hrs. ce matin, une alarme donnée à la boîte 26, encouragea des rues Wilbrod et Cumberland appela la brigade du feu dans cette direction. On ne tarda pas à s'apercevoir que c'était une fausse alarme et cinq minutes plus tard le coup de cloche qui rassura les gens se faisait entendre.

Notes civiques
Le comité d'éclairage s'assemblera aujourd'hui à 3 hrs. p. m.
Le comité des règlements s'assemblera demain à 4 p. m.
Le comité d'impression s'assemblera lundi, le 19 courant, à 2 hrs. p. m.

Nouvelles religieuses.
Mélina Fréchette sœur en religion sœur St Célestin, du couvent des Sœurs Grises depuis 7 ans, est décédée et a été inhumée hier. Depuis quelques mois elle avait souffert d'une série de douleurs à l'hospice St Charles.

Il y avait lundi un grand nombre de dames de la société Ste Elisabeth présentes à l'assemblée, toutes animées d'un bon zèle pour travailler pour les pauvres.

A travers la ville
Les galeries de la chambre des Communes étaient littéralement encombrées hier soir, durant le discours de Sir Richard Cartwright, cette séance était la première que depuis le commencement de la session.

M. N. E. Cormier, préfet du comté d'Ottawa, occupait un siège dans les galeries de la Chambre hier soir.

Le magasin de harles faites de M. Pi r o Vanquette, No 459, rue Sussex, défie le compétit on, quant à ses prix, et n'emploie aucun agent avant-oureur sur les trains.

Les arrangements sont terminés pour le banquet qui sera offert par les Gardes à Pied du Gouverneur-Général à Son Excellence Lord Lansdowne. Le corps de musique des Gardes stationnera dans l'un des angles de la salle à dîner et la table aura 75 pieds de long; et des décorations superbes ornent la salle où sera donné le dîner.

La retraite des jeunes filles qui s'y pourait actuellement à l'église St Patrice attire chaque soir une affluente considérable au lieu saint.

Comme il arrive d'ordinaire chaque printemps, le nombre des voyants d'esqueduc qui sont gâtés de ce temps-ci est fort considérable.

Les manœuvres de la Corporation continuent à faire sur toutes les rues rigoles pour faciliter l'écoulement des eaux provenant de la fonte d-s neiges.

Pour un costume complet fait à la mode, allez donc visiter le nouveau magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, N. 459, rue Sussex.

Offrent en vente un stock complet de hardes faites de printemps etc. à des prix considérablement réduits. AU GRAND PAVILLON ROUGE

Malgré la forte tempête de neige, les trains par voie du chemin de fer Canada Atlantique n'étaient en retard que d'une heure. Ce fait prouve en faveur de la compagnie et de la bonne administration de la ligne.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Le bureau anglais des écoles séparées a donné ordre à M. J. R. Bowes de demander des soumissions pour l'érection de trois nouvelles maisons d'école d'après les plans préparés par lui. Ces nouvelles constructions seront dans les paroisses Notre-Dame, St Joseph et St Patrice.

Depuis la récente tempête de neige nos marchés n'ont pas été beaucoup achalandés; les principales voitures hier et ce matin appartenaient aux bouchers et aux commerçants.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Les dommages causés par le feu sur la rue Wellington, mardi après-midi, ne sont pas aussi considérables que l'on croyait; la bâtisse, qui est la propriété de l'ex-échevin Brown, est endommagée pour \$200; l'assortiment de MM. Johnson et Harper pour \$250 et celui de M. McAdam pour près de \$300.

Depuis quelque temps on n'entend parler du nouveau magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, No 459, rue Sussex.

Nous jouissons d'une superbe température aujourd'hui.

Lundi prochain sera le premier jour du printemps. Adieu hiver!

On se propose d'établir un système de télégraphes électrique à Belleville sous peu.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Le malade de l'hôpital qui souffre d'un cancer à la gorge, est M. Philippe Riel frère de feu le Dr Riel d'Ottawa.

La compagnie dramatique de "Passion Slave" est partie hier à minuit par un train spécial du C. A. R. pour Burlington, Vert.

Permettez-moi, Messieurs de vous raconter un fait. J'avais un cheval, mais je n'en comptais plus rien tant qu'il était malade, je l'avais offert pour la somme de une piastre pour m'en débarrasser.

Une idée m'est venue. J'avais entendu parler de la poudre à condition, comme son nom de poudre Major, à vendre chez les frères FROST, à Ottawa, pour en faire l'essai, j'en ai acheté un paquet, et je vous certifie que, au bout de huit jours, mon cheval était en état de travailler, et complètement guéri, et ai quelques-uns de ces faits, je lui en donnai des preuves dans l'impression que ce temps, je donne à St Joseph d'Ottawa.

ELIÉ BACOTTE, Cultivateur. BUREAU DES TRAVAUX

Il a été tenu une assemblée de ce bureau hier soir sous la présidence de l'échevin Hutchison; étaient présents l'ingénieur de la cité et les échevins Monk, Borthwick et Durocher.

Le président dit qu'il avait rencontré M. Booth au sujet de la rue des Chaudières, et qu'il lui avait dit qu'en cas où MM. Perley et Pattee abandonneraient leurs droits de passage sur cette rue, la corporation en laisserait l'usage à M. Booth, pourvu toutefois qu'elle ne soit pas requise pour le service général du public.

L'échevin Borthwick dit que cette rue doit être ouverte sans considération pour M. Booth. Il n'a aucun doute que la rue appartient à la ville mais ce à quoi il tient surtout, c'est à un arrangement au sujet de la perre qui a été enlevée que qu'il M. Booth lui fait rembourser la rue en bon état à ses propres frais, le comité ayant décidé que la question de la pierre serait laissée à part.

L'échevin Du cher dit que la question principale est de savoir si M. Booth a le droit de s'approprier cette rue et demande qu'il soit responsable au cas où un homme se casserait une jambe dans cette rue.

L'ingénieur est d'opinion que d'après la lettre de M. Booth il se rendrait responsable de tout ce qui peut arriver dans cette rue, mais que jusqu'à ce qu'il ait la promesse de tenir la rue en bon état à ses propres frais, le comité avait décidé que la question de la pierre serait laissée à part.

Etient présents: les RR. PP. Langvin, directeur de la société; Filière, directeur du collège; Marsan, O.M.I.; Guillet, O.M.I.; Forget, O.M.I.; Emard, O.M.I.; David et Gratton, O.M.I.

La séance s'ouvrit par un magnifique dialogue, éloquentement donné par MM. Masson et Landry. Puis, sur la proposition de M. J. Landry, secondé par M. A. Charon, M. B. Paradis fut appelé à présider le débat.

Le sujet s'éleva ainsi: Lequel est le plus grand? Doliard ou Long-Sault ou Léonidas aux Hermopiles. M. J. Paradis, jeune et chaud patriote, s'inspirant des hauts faits d'armes accomplis par Doliard, vanta ses exploits, reproduits en termes magiques l'état déplorable de la colonie en 1609, raconta les misères endurées par le jeune héros, montra en peu de mots son amour pour la nouvelle patrie qu'il avait adoptée, et enfin le représenta comme sauveur de la colonie en mourant pour sa défense et pour l'amour du Dieu qu'il servait si fidèlement.

Les applaudissements prolongés qui l'accompagnaient lui prouvèrent qu'il avait bien disposé les cœurs. M. E. Léonard, bon patriote lui aussi, voyait cependant dans l'action de Léonidas quelque chose de supérieur à celle de Doliard, et, avec son bon sens et sa logique, il démontra avec conviction et d'une manière bien satisfaisante, en comparant les faits et les circonstances dans lesquelles s'était trouvé chacun des héros, qu'en effet Léonidas l'emportait sur Doliard.

Le second défenseur de l'affirmative ne se laissant pas convaincre trop facilement comme tous les bons musiciens, vivant un peu d'harmonie et de poésie, "harmonisa" un magnifique petit discours qu'il débata avec beaucoup de savoir. M. Lejussey y répondit avec calme, mais aussi avec force. Puis la discussion s'ouvrit à tous les membres. M. Brunette prit le premier la parole. Sa réplique qu'il avait lu quelque part dans le guide du jeune littérateur, qui commençait dans l'art oratoire ne doit monter à la tribune que pour défendre la bonne cause, prit le parti du vaillant Doliard et parla éloquentement en sa faveur. M. Oulmet, un peu difficile à émouvoir, bien qu'aimant sa patrie, et rempli d'admiration pour Léonidas qui, avec deux cents hommes en avait défait vingt mille de l'armée de Xerxès, se leva, sérieux et convaincu, et avec sa voix de stentor, tonna en faveur du roi de Sparte. MM. Groulx et Marsan les suivirent, et adressèrent des paroles chaleureuses pour l'un et l'autre des deux héros. Le R. P. Filière, dont la parole est toujours goûtée avec délices, se leva aux applaudissements de l'assemblée, et au quinquiesme dit: "Je vois à tous ces membres qu'il était l'ami de ces deux braves puisqu'il débata à chacun une belle palme d'honneur, de gloire et de vrai mérite. Il termina en félicitant la jeune société des rapides progrès qu'elle faisait et lui souhaita une heureuse et longue existence. Puis, sur la proposition de M. E. L. O. ou, qui, sachant reconnaître chez les Canadiens, leur patriotisme et spécialement leur bon sens pratique dans la décision d'une question aussi sérieuse, appela, après avoir réfuté plusieurs objections d'une manière solide, à leur "bayeté" et à leur "bravoure" plus sympathiques et ne serait pas déclaré supérieur ou au moins l'égal de Léonidas.

La solution de cette question est-elle jus et si elle a donné? Comme cette question, toute jeune nous enlève pas le droit et l'autorisation de discuter nous pourrions le faire, et qui sait si Doliard ne rencontrerait pas plus de sympathies et ne serait pas déclaré supérieur ou au moins l'égal de Léonidas.

Le sujet s'éleva ainsi: Lequel est le plus grand? Doliard ou Long-Sault ou Léonidas aux Hermopiles. M. J. Paradis, jeune et chaud patriote, s'inspirant des hauts faits d'armes accomplis par Doliard, vanta ses exploits, reproduits en termes magiques l'état déplorable de la colonie en 1609, raconta les misères endurées par le jeune héros, montra en peu de mots son amour pour la nouvelle patrie qu'il avait adoptée, et enfin le représenta comme sauveur de la colonie en mourant pour sa défense et pour l'amour du Dieu qu'il servait si fidèlement.

Les applaudissements prolongés qui l'accompagnaient lui prouvèrent qu'il avait bien disposé les cœurs. M. E. Léonard, bon patriote lui aussi, voyait cependant dans l'action de Léonidas quelque chose de supérieur à celle de Doliard, et, avec son bon sens et sa logique, il démontra avec conviction et d'une manière bien satisfaisante, en comparant les faits et les circonstances dans lesquelles s'était trouvé chacun des héros, qu'en effet Léonidas l'emportait sur Doliard.

Le second défenseur de l'affirmative ne se laissant pas convaincre trop facilement comme tous les bons musiciens, vivant un peu d'harmonie et de poésie, "harmonisa" un magnifique petit discours qu'il débata avec beaucoup de savoir. M. Lejussey y répondit avec calme, mais aussi avec force. Puis la discussion s'ouvrit à tous les membres. M. Brunette prit le premier la parole. Sa réplique qu'il avait lu quelque part dans le guide du jeune littérateur, qui commençait dans l'art oratoire ne doit monter à la tribune que pour défendre la bonne cause, prit le parti du vaillant Doliard et parla éloquentement en sa faveur. M. Oulmet, un peu difficile à émouvoir, bien qu'aimant sa patrie, et rempli d'admiration pour Léonidas qui, avec deux cents hommes en avait défait vingt mille de l'armée de Xerxès, se leva, sérieux et convaincu, et avec sa voix de stentor, tonna en faveur du roi de Sparte. MM. Groulx et Marsan les suivirent, et adressèrent des paroles chaleureuses pour l'un et l'autre des deux héros. Le R. P. Filière, dont la parole est toujours goûtée avec délices, se leva aux applaudissements de l'assemblée, et au quinquiesme dit: "Je vois à tous ces membres qu'il était l'ami de ces deux braves puisqu'il débata à chacun une belle palme d'honneur, de gloire et de vrai mérite. Il termina en félicitant la jeune société des rapides progrès qu'elle faisait et lui souhaita une heureuse et longue existence. Puis, sur la proposition de M. E. L. O. ou, qui, sachant reconnaître chez les Canadiens, leur patriotisme et spécialement leur bon sens pratique dans la décision d'une question aussi sérieuse, appela, après avoir réfuté plusieurs objections d'une manière solide, à leur "bayeté" et à leur "bravoure" plus sympathiques et ne serait pas déclaré supérieur ou au moins l'égal de Léonidas.

La solution de cette question est-elle jus et si elle a donné? Comme cette question, toute jeune nous enlève pas le droit et l'autorisation de discuter nous pourrions le faire, et qui sait si Doliard ne rencontrerait pas plus de sympathies et ne serait pas déclaré supérieur ou au moins l'égal de Léonidas.

Le sujet s'éleva ainsi: Lequel est le plus grand? Doliard ou Long-Sault ou Léonidas aux Hermopiles. M. J. Paradis, jeune et chaud patriote, s'inspirant des hauts faits d'armes accomplis par Doliard, vanta ses exploits, reproduits en termes magiques l'état déplorable de la colonie en 1609, raconta les misères endurées par le jeune héros, montra en peu de mots son amour pour la nouvelle patrie qu'il avait adoptée, et enfin le représenta comme sauveur de la colonie en mourant pour sa défense et pour l'amour du Dieu qu'il servait si fidèlement.

Les applaudissements prolongés qui l'accompagnaient lui prouvèrent qu'il avait bien disposé les cœurs. M. E. Léonard, bon patriote lui aussi, voyait cependant dans l'action de Léonidas quelque chose de supérieur à celle de Doliard, et, avec son bon sens et sa logique, il démontra avec conviction et d'une manière bien satisfaisante, en comparant les faits et les circonstances dans lesquelles s'était trouvé chacun des héros, qu'en effet Léonidas l'emportait sur Doliard.

Le second défenseur de l'affirmative ne se laissant pas convaincre trop facilement comme tous les bons musiciens, vivant un peu d'harmonie et de poésie, "harmonisa" un magnifique petit discours qu'il débata avec beaucoup de savoir. M. Lejussey y répondit avec calme, mais aussi avec force. Puis la discussion s'ouvrit à tous les membres. M. Brunette prit le premier la parole. Sa réplique qu'il avait lu quelque part dans le guide du jeune littérateur, qui commençait dans l'art oratoire ne doit monter à la tribune que pour défendre la bonne cause, prit le parti du vaillant Doliard et parla éloquentement en sa faveur. M. Oulmet, un peu difficile à émouvoir, bien qu'aimant sa patrie, et rempli d'admiration pour Léonidas qui, avec deux cents hommes en avait défait vingt mille de l'armée de Xerxès, se leva, sérieux et convaincu, et avec sa voix de stentor, tonna en faveur du roi de Sparte. MM. Groulx et Marsan les suivirent, et adressèrent des paroles chaleureuses pour l'un et l'autre des deux héros. Le R. P. Filière, dont la parole est toujours goûtée avec délices, se leva aux applaudissements de l'assemblée, et au quinquiesme dit: "Je vois à tous ces membres qu'il était l'ami de ces deux braves puisqu'il débata à chacun une belle palme d'honneur, de gloire et de vrai mérite. Il termina en félicitant la jeune société des rapides progrès qu'elle faisait et lui souhaita une heureuse et longue existence. Puis, sur la proposition de M. E. L. O. ou, qui, sachant reconnaître chez les Canadiens, leur patriotisme et spécialement leur bon sens pratique dans la décision d'une question aussi sérieuse, appela, après avoir réfuté plusieurs objections d'une manière solide, à leur "bayeté" et à leur "bravoure" plus sympathiques et ne serait pas déclaré supérieur ou au moins l'égal de Léonidas.

Le sujet s'éleva ainsi: Lequel est le plus grand? Doliard ou Long-Sault ou Léonidas aux Hermopiles. M. J. Paradis, jeune et chaud patriote, s'inspirant des hauts faits d'armes accomplis par Doliard, vanta ses exploits, reproduits en termes magiques l'état déplorable de la colonie en 1609, raconta les misères endurées par le jeune héros, montra en peu de mots son amour pour la nouvelle patrie qu'il avait adoptée, et enfin le représenta comme sauveur de la colonie en mourant pour sa défense et pour l'amour du Dieu qu'il servait si fidèlement.

Les applaudissements prolongés qui l'accompagnaient lui prouvèrent qu'il avait bien disposé les cœurs. M. E. Léonard, bon patriote lui aussi, voyait cependant dans l'action de Léonidas quelque chose de supérieur à celle de Doliard, et, avec son bon sens et sa logique, il démontra avec conviction et d'une manière bien satisfaisante, en comparant les faits et les circonstances dans lesquelles s'était trouvé chacun des héros, qu'en effet Léonidas l'emportait sur Doliard.

Le second défenseur de l'affirmative ne se laissant pas convaincre trop facilement comme tous les bons musiciens, vivant un peu d'harmonie et de poésie, "harmonisa" un magnifique petit discours qu'il débata avec beaucoup de savoir. M. Lejussey y répondit avec calme, mais aussi avec force. Puis la discussion s'ouvrit à tous les membres. M. Brunette prit le premier la parole. Sa réplique qu'il avait lu quelque part dans le guide du jeune littérateur, qui commençait dans l'art oratoire ne doit monter à la tribune que pour défendre la bonne cause, prit le parti du vaillant Doliard et parla éloquentement en sa faveur. M. Oulmet, un peu difficile à émouvoir, bien qu'aimant sa patrie, et rempli d'admiration pour Léonidas qui, avec deux cents hommes en avait défait vingt mille de l'armée de Xerxès, se leva, sérieux et convaincu, et avec sa voix de stentor, tonna en faveur du roi de Sparte. MM. Groulx et Marsan les suivirent, et adressèrent des paroles chaleureuses pour l'un et l'autre des deux héros. Le R. P. Filière, dont la parole est toujours goûtée avec délices, se leva aux applaudissements de l'assemblée, et au quinquiesme dit: "Je vois à tous ces membres qu'il était l'ami de ces deux braves puisqu'il débata à chacun une belle palme d'honneur, de gloire et de vrai mérite. Il termina en félicitant la jeune société des rapides progrès qu'elle faisait et lui souhaita une heureuse et longue existence. Puis, sur la proposition de M. E. L. O. ou, qui, sachant reconnaître chez les Canadiens, leur patriotisme et spécialement leur bon sens pratique dans la décision d'une question aussi sérieuse, appela, après avoir réfuté plusieurs objections d'une manière solide, à leur "bayeté" et à leur "bravoure" plus sympathiques et ne serait pas déclaré supérieur ou au moins l'égal de Léonidas.

Le sujet s'éleva ainsi: Lequel est le plus grand? Doliard ou Long-Sault ou Léonidas aux Hermopiles. M. J. Paradis, jeune et chaud patriote, s'inspirant des hauts faits d'armes accomplis par Doliard, vanta ses exploits, reproduits en termes magiques l'état déplorable de la colonie en 1609, raconta les misères endurées par le jeune héros, montra en peu de mots son amour pour la nouvelle patrie qu'il avait adoptée, et enfin le représenta comme sauveur de la colonie en mourant pour sa défense et pour l'amour du Dieu qu'il servait si fidèlement.

Les applaudissements prolongés qui l'accompagnaient lui prouvèrent qu'il avait bien disposé les cœurs. M. E. Léonard, bon patriote lui aussi, voyait cependant dans l'action de Léonidas quelque chose de supérieur à celle de Doliard, et, avec son bon sens et sa logique, il démontra avec conviction et d'une manière bien satisfaisante, en comparant les faits et les circonstances dans lesquelles s'était trouvé chacun des héros, qu'en effet Léonidas l'emportait sur Doliard.

Le second défenseur de l'affirmative ne se laissant pas convaincre trop facilement comme tous les bons musiciens, vivant un peu d'harmonie et de poésie, "harmonisa" un magnifique petit discours qu'il débata avec beaucoup de savoir. M. Lejussey y répondit avec calme, mais aussi avec force. Puis la discussion s'ouvrit à tous les membres. M. Brunette prit le premier la parole. Sa réplique qu'il avait lu quelque part dans le guide du jeune littérateur, qui commençait dans l'art oratoire ne doit monter à la tribune que pour défendre la bonne cause, prit le parti du vaillant Doliard et parla éloquentement en sa faveur. M. Oulmet, un peu difficile à émouvoir, bien qu'aimant sa patrie, et rempli d'admiration pour Léonidas qui, avec deux cents hommes en avait défait vingt mille de l'armée de Xerxès, se leva, sérieux et convaincu, et avec sa voix de stentor, tonna en faveur du roi de Sparte. MM. Groulx et Marsan les suivirent, et adressèrent des paroles chaleureuses pour l'un et l'autre des deux héros. Le R. P. Filière, dont la parole est toujours goûtée avec délices, se leva aux applaudissements de l'assemblée, et au quinquiesme dit: "Je vois à tous ces membres qu'il était l'ami de ces deux braves puisqu'il débata à chacun une belle palme d'honneur, de gloire et de vrai mérite. Il termina en félicitant la jeune société des rapides progrès qu'elle faisait et lui souhaita une heureuse et longue existence. Puis, sur la proposition de M. E. L. O. ou, qui, sachant reconnaître chez les Canadiens, leur patriotisme et spécialement leur bon sens pratique dans la décision d'une question aussi sérieuse, appela, après avoir réfuté plusieurs objections d'une manière solide, à leur "bayeté" et à leur "bravoure" plus sympathiques et ne serait pas déclaré supérieur ou au moins l'égal de Léonidas.

Le sujet s'éleva ainsi: Lequel est le plus grand? Doliard ou Long-Sault ou Léonidas aux Hermopiles. M. J. Paradis, jeune et chaud patriote, s'inspirant des hauts faits d'armes accomplis par Doliard, vanta ses exploits, reproduits en termes magiques l'état déplorable de la colonie en 1609, raconta les misères endurées par le jeune héros, montra en peu de mots son amour pour la nouvelle patrie qu'il avait adoptée, et enfin le représenta comme sauveur de la colonie en mourant pour sa défense et pour l'amour du Dieu qu'il servait si fidèlement.

Les applaudissements prolongés qui l'accompagnaient lui prouvèrent qu'il avait bien disposé les cœurs. M. E. Léonard, bon patriote lui aussi, voyait cependant dans l'action de Léonidas quelque chose de supérieur à celle de Doliard, et, avec son bon sens et sa logique, il démontra avec conviction et d'une manière bien satisfaisante, en comparant les faits et les circonstances dans lesquelles s'était trouvé chacun des héros, qu'en effet Léonidas l'emportait sur Doliard.

GRANDE NOUVELLE

MM. PIGEON, PIGEON & CIE.

Vient d'acheter

A 50cts. DANS LA PIASTRE

UN GRAND

STOCK DE

BANQUEROUTE

AUX

TROIS-RIVIERES

LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

ATTENDEZ ! ATTENDEZ !

DE LA VENTE COMMENCERA LA

SEMAINE PROCHAINE

Écurie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire

68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 14

L'ENFANT

Perdu et Retrouvé

—O—

PIERRE CHOLET

A neuf heures, nous nous couchâmes. J'entendis la vieille qui disputait son vieux. "Tu n'as pas de cœur! qu'as-tu besoin de garder cet inconnu pour rien?—Tu es bien toujours la même, répondait-il, tu n'aimes pas à faire la charité.—Oui, aux pauvres; mais non pas aux pareux.—Qui te dit que cet homme-là est un paresseux. Tu vois bien qu'il ne peut plus marcher. Si tu étais à sa place, aimerais-tu qu'on vint te jeter dehors.—Tiens! je vois bien que "est ton garçon." Le vieux ne reconnaît mot. "Or ça, leur dis-je, ne vous chicanez pas à cause de moi. Je suis aller chez les voisins leur demander leur hospitalité, jusqu'à ce que mes pieds me permettent de continuer ma route—Soyez tranquille, l'ami, me répondit le vieillard; c'est u. o. c. q. e. qui passera. Je suis bien accoutumé à ces tempêtes. Voilà quarante ans que je me fais chicaner; et, comme vous le voyez, je ne m'en porte pas plus mal." La vieille se tut.

Mes pieds guéris, je ne partis pas de suite. J'aidai au père Marin à faire de la terre neuve, à abattre les arbres, à les couper par longueurs de huit à dix pieds, à les entasser, à les brûler; et au retour de la belle saison, je fis les semences avec une herse d'épines, à travers les souches. La vieille était devenue de bonne humeur, et elle me traitait comme l'enfant de la maison.

De ma vie, je n'avais été à l'église aussi souvent. Tous les quinze jours, un prêtre venait passer le dimanche dans une maison voisine qui servait de chapelle pour la circonscription; comme je savais lire, je récitais dans mon livre les répons de la messe, et là je serais; cette charge de sacristain m'aurait de la considération de la part de ces braves gens.

Au mois de juin, je décidai de poursuivre mes recherches. Deux jours avant mon départ, M. Marin était assis devant le cheminée, la tête dans ses deux mains, jonglant.—"Père, lui dis-je, qu'avous donc à tant réfléchir?"—Louis, me répondit-il, en relevant la tête et me regardant dans les yeux, Louis, pourquoi l'en vas-tu? es-ce que tu n'es pas bien ici? reste avec nous, je ne suis pas riche, mais tu ne perdras pas tes peines. Je me fais vieux, je n'ai pas d'enfants, je donnerai ma terre à celui qui voudra bien me payer pension. Reste, on ne sait pas ce qui peut arriver." Je trouvais ces propositions belles, généreuses, mais un peu trop vagues. "Merci M. Marin, il m'est impossible d'arrêter ici plus longtemps. J'ai voulu passer avec vous le temps des semences, pour vous payer un peu de la charité que vous avez eue de me recueillir cet hiver dans ma maladie; mais une voix intérieure et secrète me pousse, comme malgré moi, à chercher mes parents.—Tu as tort, me répétait le vieillard, tu as tort; tu perds ton temps, et sacrifies ton avenir. Tu ferais mieux de te placer dans une bonne maison, et de t'assurer quelque chose pour tes vieux jours."

Un homme me rejoignit en voiture. "Embarquez, l'ami." Je ne me fis pas répéter. C'était un anglais qui parlait le français assez mal. Chemin faisant, il me dit: "Vous savez lire?—Oui,—Écrivez—un peu.—Vous voulez engager vous pour enseigner école à